

Décision n° EI-2025-17 portant sur l'accréditation du programme de Bachelor en langue, littérature et traduction anglaises (ELLT) délivré par la Faculté des études linguistiques, Université arabe ouverte, Koweït.

Le Président du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur,

Vu le code de la recherche, notamment ses articles L. 114-3-1 à L. 114-3-6 ;

Vu la délibération du collège du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur n° 2022-5-01 du 29 septembre 2022 relative aux critères d'accréditation d'une formation à l'étranger ;

Vu la décision n° 2023-9 du 16 mars 2023 relative à la procédure d'accréditation à l'international par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ;

Vu la convention n° DEI_2025_CONV13 ;

Vu l'avis de la Commission d'accréditation du 12 décembre 2025,

Décide :

Article 1er

Après avoir constaté que le Bachelor en langue, littérature et traduction anglaises (ELLT) délivré par la Faculté des études linguistiques, Université arabe ouverte, Koweït, répond aux quatre critères d'accréditation, adoptés par le collège du Haut Conseil le 29 septembre 2022, de la manière suivante :

CRITÈRE 1 : LA POLITIQUE ET LA CARACTÉRISATION DE LA FORMATION

Le programme ELLT s'aligne efficacement sur la vision inclusive et académique de l'AOU, en offrant un enseignement accessible, flexible et reconnu à l'échelle internationale. Son engagement fort en faveur de la recherche, de l'engagement professionnel et des liens avec le secteur socio-économique garantit que les étudiants sont bien préparés à la fois pour réussir leurs études et pour entrer sur le marché du travail. Néanmoins, il est recommandé de développer davantage les stratégies de mobilité internationale tant pour les étudiants que pour les membres du corps enseignant.

CRITÈRE 2 : L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

Le programme présente une forte cohérence entre la conception du cursus, les méthodes pédagogiques et les résultats d'apprentissage visés, notamment en ce qui concerne la préparation à la carrière, la préparation à l'international, l'acquisition de compétences transférables et la pérennité de la profession de traducteur. La différenciation progressive et modulaire avec le programme ELL, à mesure que les étudiants mûrissent leurs projets professionnels, est également bien organisée. Le développement des options de mobilité, l'amélioration du profil professionnel et l'implication des anciens élèves renforcent son cadre déjà solide et favoriseraient le succès durable de ses diplômés. La mise en place d'un programme de master correspondant apparaît comme une prolongation logique et nécessaire de ces efforts.

CRITÈRE 3 : LE PARCOURS DES ÉTUDIANTS DE LA FORMATION

Le Bachelor of Arts en langue, littérature et traduction anglaises est un programme solide et très attractif, soutenu par un système d'orientation bien établi et des services d'aide aux étudiants très complets. Les diplômés sont bien préparés au monde professionnel, souvent avant même d'avoir obtenu leur diplôme. L'élargissement des possibilités de mobilité internationale et l'intégration formelle des stages dans le programme d'études garantiraient davantage un accès équitable à ces expériences précieuses pour tous les étudiants.

CRITÈRE 4 : LE PILOTAGE ET L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA FORMATION

Quelques améliorations ciblées pourraient renforcer encore cette dynamique positive. En particulier, améliorer la précision de certains indicateurs quantitatifs, notamment ceux liés aux résultats des diplômés, et donner une plus grande visibilité à une série de domaines de recherche dans lesquels la faculté possède soit une expertise de longue date (linguistique appliquée, littérature anglaise, enseignement de l'anglais comme langue étrangère), soit des atouts émergents (notamment l'utilisation de l'IA dans les pratiques pédagogiques) contribuerait à articuler une stratégie de développement académique à long terme encore plus claire.

Article 2

Le Bachelor en langue, littérature et traduction anglaises (ELLT) délivré par la Faculté des études linguistiques, Université arabe ouverte, Koweït est accrédité pour une durée de cinq ans, à compter de la présente décision.

Article 3

Cette décision est assortie des recommandations suivantes :

- Renforcer l'internationalisation
Il serait bénéfique de renforcer la dimension internationale du programme. Cela pourrait être réalisé en facilitant la mobilité des étudiants grâce à des partenariats ciblés au niveau des facultés et en établissant des accords bilatéraux avec des départements de langues à l'étranger, renforçant ainsi la dimension internationale du programme.
- Mise en place d'un programme de stages structuré et valorisation des activités extrascolaires
Il serait souhaitable d'introduire un cadre officiel pour les stages dans tous les campus, au moins en tant que composante facultative et principalement pour les étudiants de 3e ou 4e année, en s'inspirant des stages obligatoires requis sur le campus saoudien. Lorsque la réglementation nationale n'autorise pas les stages, l'apprentissage par projet pourrait constituer une alternative efficace pour améliorer la préparation professionnelle des étudiants. En outre, le programme pourrait envisager de créer des incitations pour encourager une plus grande participation des étudiants aux activités parascolaires et offrir une reconnaissance académique pour la participation à des initiatives telles que les concours de débat.
- Renforcer davantage les outils de pilotage
Dans le cadre de l'amélioration continue du programme, le suivi de l'intégration professionnelle des diplômés et de leur parcours universitaire ultérieur pourrait être rendu plus systématique et plus complet. En outre, l'analyse des résultats des examens par année et par semestre permettrait d'identifier les cours ou les périodes associés à des taux d'abandon ou d'échec plus élevés, en particulier au niveau fondamental.

Article 4

La présente décision sera publiée sur le site internet du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Fait à Paris, 12 décembre 2025

La présidente

signée

Coralie CHEVALLIER